

SOCIAL

Petite révolution à La Tuile qui veut se professionnaliser

A la 6^e assemblée de l'association, les collaborateurs ont adopté de nouveaux statuts. Les limites de l'autogestion.

«La Tuile se trouve à un tournant de son histoire», déclarait hier son président Martin Hosek lors de la sixième assemblée de l'association. Un tournant? Oui, car en proposant une plus grande professionnalisation du centre, il s'est engagé dans un petit dérapage contrôlé. Il faut tout de même dire que cette idée germe déjà dans la tête des concepteurs de La Tuile, mais le manque de moyens financiers, lors de sa fondation en 92, les a contraints à se tourner vers une solution semi-professionnelle, avec une autogestion à la clef.

PETIT CONFLIT

«Les limites de l'autogestion se sont rapidement dévoilées», expliquait la porte-parole Elisabeth Maret. «Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce système disparaîtra et fera place à un système de hiérarchie.» Mais l'approbation des nouveaux statuts qui en résultaient ne s'est pas faite sans mal. En effet, le

projet posait un certain problème entre l'équipe des collaborateurs et le comité. «Nous ne voulons pas de cette restructuration, car c'est un problème de pouvoir», lançait un membre de l'équipe. Le président s'est défendu en affirmant: «C'est pour avoir une clarté dans les structures. L'équipe des collaborateurs est employeur et employé en même temps; il faut séparer cela.»

Comme le chef a toujours raison, les collaborateurs ont en fin de compte accepté les nouveaux statuts. Qu'on se rassure pour eux, ils ne risquent pas de perdre leur place pour autant. On a également parlé du budget 97, présenté par le nouveau responsable des finances Eric Müllener, qui avoisine les 335 000 francs. Signalons qu'environ plus de la moitié des produits proviennent du canton et de la commune de Fribourg. Une belle manne pour La Tuile, somme toute méritée puisqu'elle est citée en exemple dans le milieu social pour la qualité de ses relations avec les résidents. KP

La liberté 25 nov.
96